



Le football est bien plus qu'un sport



Pass Goal à 200 F

Souscrivez au #149+38# et gagnez :

- du 12 au 25 janv., 10 Mo par but marqué
- du 26 janv. au 5 fév., 50 Mo par but marqué

Souscrivez dans les limites de votre forfait



Jeudi 02 février 300 F

soirinfo

NR
www.linfordrome.ci

n° 6696

Virement des salaires

Hier, au Plateau

Pro et anti-Cpi s'empoignent à cause de Gbagbo

De mauvaises surprises pour de nombreux fonctionnaires

Ce qui se passe sur des comptes bancaires

Horreur à Man / Un jeune homme fait plusieurs morts et blessés graves à la machette

Forces armées de Côte d'Ivoire

Un vrai danger plane sur les poudrières

Entretien Changement dans l'environnement postal, concurrence avec la Poste, Artci...

Jean-Baptiste Okoma (Pdt de l'Association des opérateurs des services de messagerie express de C.I.) parle et dénonce



Abidjan Sud/ De l'eau potable contaminée ■ Des centaines de victimes

Interview Retour du Maroc à l'Union africaine

Abdelmaleck Kettani (Ambassadeur du Maroc en C.I.) dit tout



Interview Godemichets, string vibrant, "bayas" lumineux ...

Un coach en aphrodisiaque fait d'étonnantes révélations



Total, partenaire officiel du football africain
Tentez de gagner de nombreux lots et des places aux matches.

Energies de la vie. Changez !



BIER. AU PLATEAU

Pro et anti-Cpi s'empoignent à cause de Gbagbo

Ouvert le 28 janvier 2016, le procès de l'ex-chef de l'Etat, Laurent Gbagbo et Blé Goudé, suscite toujours un vif intérêt en Côte d'Ivoire. C'est en tout cas ce qu'il a été donné de constater hier, mercredi 1er février 2017, à l'occasion d'une cérémonie organisée par la section ivoirienne de la Coalition pour la Cour pénale internationale (CICIpi), dans un hôtel au Plateau. Centrés sur la consolidation de la paix après un conflit, les débats ont viré, à un moment donné, autour des critiques des Etats africains contre la Cpi et particulièrement du procès Gbagbo. Selon qu'ils sont favorables ou non à ce tribunal international, les panelistes se sont empoignés... verbalement.

"En Côte d'Ivoire, on a l'impression que la justice internationale fait deux poids deux mesures. Donc, vous devez faire des efforts pour équilibrer un peu", a lâché l'ex-ministre et diplomate, Gnamien Yao. Il n'en fallait pas plus pour faire bondir Clément Capo Chichi, coordinateur Afrique de la Coalition pour la Cour pénale internationale. "La Cour ne fait pas deux poids deux mesures", a-t-il rétorqué. Et d'ajouter, en réponse à l'ex-ministre: "Nous avons à la Cour des personnes qui y ont été envoyées par l'Etat de Côte d'Ivoire". Il a par ailleurs exhorté les autorités ivoiriennes à faire droit aux autres requêtes de la Cpi, d'autant que, a-t-il dit, "la Cour n'a ni police ni territoire". Dans la foulée, il a balayé du revers de la main, les critiques portées contre la Cpi par des chefs d'Etat africains. "La Cour ne juge pas l'Afrique, elle ne



Laurent Gbagbo demeure au cœur des débats entre pro et anti-Cpi (Ph. d'Archives)

juge pas les Etats; elle juge des individus qui auraient commis des crimes", a-t-il souligné. Argument aussitôt réfuté par Gnamien Yao. "Je pense que nos chefs d'Etat africains ont aussi raison. Quand on fait le point de tous ceux qui sont devant la Cour, on observe que ce sont des Africains. Jusque-là, les faits ne nous ont pas donné tort", a-t-il contre-attaqué. Réaction de Capo Chichi: "La plupart des affaires qui sont devant la Cour y ont été envoyées par les Etats africains". A sa suite, Mme Jelena Pa-Comedia, directrice Exécutive adjointe de la Coalition internationale pour la Cpi, a estimé que la Cpi n'a que pour souci de rendre justice aux victimes africaines tout en relevant que ce sont les Africains eux-mêmes qui ont, chaque fois, saisi cette juridiction internationale. "C'est de la responsabilité

des chefs d'Etat de s'en tenir à leurs promesses. Lorsqu'on adhère aux traités internationaux, il faut les respecter", a-t-elle soutenu. Revenant au procès Gbagbo et Blé Goudé, elle a fait savoir qu'il devrait pouvoir contribuer à la consolidation de la paix, étant donné que "ce procès, c'est pour lutter contre l'impunité et rendre justice". Se sentant interpellée par ce débat, la représentante de l'Union africaine (Ua) en Côte d'Ivoire, Mme Marie M'Boundzi, s'y est invitée. "Moi, je voudrais rassurer que l'Union africaine ne fait pas la promotion de l'impunité", a-t-elle d'entrée clarifiée, citant l'exemple de l'ex-président tchadien Hisène Habré, qui est jugé en terre africaine. Elle a par ailleurs argumenté en avançant l'idée selon laquelle l'impunité d'aujourd'hui produit le crime de demain. Elle aussi a fait état

FORCES ARMÉES DE CÔTE D'IVOIRE

Un vrai danger plane sur les poudrières

Les poudrières ivoiriennes seraient-elles un volcan qui dort ? C'est en tout cas ce que laisse croire l'état des lieux fait par les auteurs de la loi sur la programmation militaire 2016-2020, du 13 janvier 2016. De fait, dans un passage dudit document, ils tirent la sonnette d'alarme sur le danger que constituent ces armureries et autres dépôts de munitions. Leurs inquiétudes se fondent sur l'état de sécurité alarmant dans lequel se trouvent ces poudrières; ce qui expose les populations riveraines à des conséquences imprévisibles. En effet, relèvent les auteurs du diagnostic, « les soutes à munitions ne remplissent aucune des normes de sécurité, et peuvent poser, à terme, une menace de salubrité publique ». Le choix des mots en dit long sur la gravité de la situation: « aucune norme de sécurité », « menace ».

D'ailleurs, le passage suivant est plus explicite quant au péril que fait courir sur les populations et même les soldats eux-mêmes, le piteux état dans lequel sont conservées les armes de guerre entreposées dans ces soutes. « Elles(les soutes à munitions) constituent un vrai danger pour les riverains et les militaires qui y servent », interpellent ceux qui ont rédigé le document. Pour dire que ces armureries s'apparentent à une grenade offensive entre les mains d'un gamin. D'où l'insistance marquée par le vocable « vrai danger ». Ceux qui ont posé ce diagnostic se sont voulu alarmistes pour espérer interpellier les décideurs sur l'urgence de prendre des mesures correctives avant que le pire ne survienne. Sans doute ont-ils été instruits par le précédent du Congo Brazzaville. On se souvient

qu'une explosion de dépôt de munitions dans la capitale, Brazzaville, le 4 mars 2012, a occasionné la mort de près de 150 personnes, toutes des riverains de cette poudrière; et a engendré d'importants dégâts matériels. C'est sans doute pour éviter un pareil drame à la Côte d'Ivoire, que les auteurs du diagnostic ont interpellé les gouvernants sur le danger qu'en court le pays si les soutes à munitions demeurent dans les conditions d'insécurité dans lesquelles elles se trouvent aujourd'hui. Reste à espérer que des réponses appropriées seront prises prestement, pour éviter qu'on en arrive au laxisme qui a conduit, récemment, un groupe de soldats, à prendre les armes pour faire corriger un dysfonctionnement.

A.N

d'un sentiment de deux poids deux mesures qui habite les Africains. Toutefois, a-t-elle fait savoir, en tant qu'organisation, l'Ua n'est pas partie au Traité de Rome; elle ne saurait donc demander aux Etats africains, qui y ont adhéré librement, d'en sortir. D'où le fait que le sujet n'a pas été à l'ordre du jour du dernier sommet de l'Ua, qui s'est tenu ce week-end à Addis-Ababa en Éthiopie. Pour sa part, le président de la Coalition ivoirienne pour la Cpi, Ali Ouattara, a insisté sur les nobles idéaux qui guident l'action de cette juridiction internationale. "La Cpi étant un mécanisme de prévention des crimes, de consolidation d'une paix durable à travers une justice équitable, elle constitue un

pilier important pour la stabilité et le développement de nos Etats", est-il convaincu. Et Ali Ouattara de renchérir: "Pour nous, seule la justice équitable, impartiale et indépendante, qu'elle soit de la Cpi ou des juridictions nationales, peut apporter la vraie paix". Notons qu'à l'occasion de ce panel, l'opération des nations-Unies en Côte d'Ivoire(Onuci) a instruit l'assistance sur ses initiatives en matière de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

Assane NADA

Assane NADA

NOMMÉ COMMANDANT SUPÉRIEUR DE LA

GENDARMERIE

Le général Nicolas Kouakou prend les préoccupations de ses hommes

Le tout nouveau Commandant supérieur de la gendarmerie nationale de Côte d'Ivoire était, le vendredi 27 janvier 2017, à Yamoussoukro, où il s'est entretenu durant environ une heure avec ses hommes. Au sortir de cet entretien à huis clos, qui s'est tenu à la salle des mariages de l'hôtel de ville, le général Nicolas Kouakou s'est adressé à la presse pour donner les motivations profondes de sa présence dans la cité des lacs. « Toute prise de commandement exige qu'on aille vers le personnel pour échanger, se présenter et donner des directives », a expliqué le nouveau patron de la gendarmerie nationale, notant qu'il a déjà visité, aux côtés du général de division Touré Sékou, chef d'état-major général des Forces armées de Côte



Le général de Brigade Nicolas Kouakou est en tournée auprès des gendarmes. (Ph. ONI)

d'Ivoire (Faci), des unités placées sous son commandement, à Abidjan. Il a souligné que cette visite à Yamoussoukro s'inscrit dans le cadre d'une tournée d'information et de sensibilisation qu'il a initiée dans les différentes légions de gendarmerie du pays. « Après Korhogo, Daloa, Bouaké et San-Pedro, nous sommes à Yamoussoukro, le chef-lieu de l'état-major de la 6ème légion de gendarmerie, pour parler avec nos hommes, échanger avec eux et leur donner nos directives », a affirmé l'ex-patron du Centre de commandement intégré (Cci) dont le siège était basé à Yamoussoukro. « Il s'agit pour nous de les sensibiliser en vue de la bonne exécution du service. De leur demander de garder la tête froide et de continuer de travailler comme ils l'ont toujours fait. Car la Gendarmerie nationale est une famille, une continuité, et c'est justement cette continuité dans le travail bien fait que nous demandons à nos hommes », a-t-il poursuivi. « Après la tournée dans les légions, nous allons marquer une pause afin de prendre en compte toutes les questions posées par nos hommes, y apporter des solutions, avant de rendre visite à certaines unités isolées. Car, il nous faut aller au contact de tous », a-t-il déclaré, en présence du colonel Bakayoko Lassana, le désormais ex-commandant de la 6ème légion de gendarmerie mobile de Yamoussoukro, qui vient d'être nommé à la tête de l'École de gendarmerie d'Abidjan.

Camille SIABA
(Correspondant régional)

Grogne des souscripteurs de l'agro-business

Le gouvernement calme le jeu



● Photo : Archives

● **Bruno Koné : "Faisons en sorte que l'investissement soit remboursé"**

● **"Ces activités pourront être poursuivies si..."**

INTERVIEW

● **Ali Ouattara, président de la CI-CPI :**



● Photo : DR

● **"La paix est en train de s'installer de façon définitive en Côte d'Ivoire"**

LOTTO

● **Résultat du tirage FORTUNE du mercredi 1er février 2017**

● **Carnage à Lamapleu dans le département de Man**

● **Un fou furieux fait 4 morts avant d'être abattu**

● **Le récit poignant de notre envoyé spécial**

● **Nofou (Dimbokro)**

● **Un chef de village accusé de sorcellerie mis aux arrêts**

● **Visite technique automobile**

● **Les contrôles se renforcent**
Les autres décisions du conseil des ministres d'hier

INTERVIEW

Ali Ouattara, président de la CI-CPI.

Réalisée par Tenin Be Ousmane

“La paix est en train de s'installer de façon définitive en Côte d'Ivoire”

La Coalition ivoirienne pour la Cour pénale internationale (CI-CPI) a tenu ce mercredi à Abidjan sa 12ème conférence internationale. Dans cette interview que nous a accordée le président de cette ONG créée en 1995, il évoque les enjeux de la justice sur la paix en Côte d'Ivoire.

La conférence que vous avez organisée ce mercredi à Abidjan a pour thème: «la consolidation de la paix après un conflit armé». Pensez-vous que ce genre de rencontres ait aujourd'hui un sens, 5 ans après la crise postélectorale de 2010-2011?

Nous avons un programme international trimesriel avec des personnalités qui viennent, soit de La Haye, soit de Londres, soit de New York. Bref, de l'extérieur, pour aborder des questions d'actualité. Nous sommes à la 12ème. La précédente s'est déroulée, il y a trois mois avec le responsable du Fonds pour les victimes de la CPI. Cette fois-ci, nous avons décidé d'aborder d'autres questions relatives à la paix et la cohésion dans le pays. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire est en train de s'installer de façon définitive en Côte d'Ivoire. L'Onuci s'en va et pendant ce temps, nous avons des affaires en cours à la CPI, les procès de Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goué. Nous pensons que l'occasion est bonne de discuter avec nos partenaires internationaux et nationaux. Cette rencontre a été l'occasion de parler de paix. Nous avons examiné le rôle joué par la CPI pour le retour de la paix en Côte d'Ivoire.



Ali Ouattara espère «que les regrets affichés par certains militaires soient sincères et qu'on n'en arrive plus à ces situations» de drames.

avoir de paix. On aura un semblant de paix, mais une paix hypocrite, sans aucune sincérité. Ce qui débouche sur l'instabilité chronique. C'est encore pour cela que nous sommes contre les lois d'amnistie. Nous entendons souvent dire qu'il faut libérer Laurent Gbagbo, Mme Gbagbo...

En quoi la CPI, une Cour de répression de crimes graves, peut-elle s'intéresser aux questions relatives à la paix et à la stabilité ?

La CPI n'est pas seulement une institution de répression. Cette Cour a également un volet de consolidation de la paix, un volet de prévention des crimes, un volet dissuasif... C'est dans ce cadre qu'elle contribue énormément à la consolidation de la paix à travers la justice. Parce que la justice est le socle de la paix, c'est le véritable pilier d'une paix durable. Si nous ne sanctionnons pas une impunité aujourd'hui, ça va encourager les victimes à se venger si elles en ont l'occasion.

Il y a eu également une pétition qui a enregistré de nombreuses signatures en faveur d'une libération de Laurent Gbagbo...

Ce n'est parce qu'il y a un milliard de signatures qu'on va arrêter une procédure en cours. Elle a commencé et elle ira jusqu'au bout. Si on trouve que les accusés sont innocents, ils seront libérés, mais pas avant. Donc ce ne sont pas des actes politiques qui vont avoir une incidence sur des actes de justice. Il faut que les gens le comprennent. Je pense que les signataires de la pétition dont vous parlez ont maintenu ce point.

On entend également parler de justice à deux vitesses, notamment de la part des partisans de l'ancien régime qui reprochent à la Cour de ne poursuivre que les pro-Gbagbo ?

Oui, nous avons également dénoncé cela. Nous avons interpellé la procureur plusieurs fois en Côte d'Ivoire, pour que les enquêtes prennent en compte tous les protagonistes. Si on veut une réconciliation véritable, il aurait fallu mener des enquêtes globales. Mais la CPI a prétendu qu'elle ne pouvait pas faire comme au Kenya où les enquêtes ont été menées contre les deux protagonistes en même temps. Parce que dans ce pays, les deux parties se sont mises d'accord contre la CPI au finish. C'est au vu de cela que la CPI a souhaité faire autrement en Côte d'Ivoire: pour ne pas subir le même revers. Elle a donc opté pour l'enquête séquentielle, en commençant par un camp pour ensuite déboucher sur l'autre. Nous estimons que c'est une erreur qui a ainsi été commise.

Est-ce que vous ne pensez pas qu'il faut que les Ivoiriens tournent cette page sombre de leur histoire en regardant tout le monde ?

C'est un vrai dilemme entre la paix, la justice et la réconciliation. Mais nous, nous sommes des hommes de principe. Nous avons un statut. Nous sommes des structures juridiques. Ce raisonnement ne rentre pas dans notre schéma. Parce que si vous voulez faire table rase, il faut que ce soit les victimes elles-mêmes qui acceptent cela. Mais avant qu'elles acceptent, il faut qu'elles sachent la vérité. Et cela par la justice où les bourreaux demandent pardon. Mais quand l'Etat veut imposer un pardon ou une réconciliation, ça ne marche pas. La réconciliation est individuelle avant d'être collective. La paix est individuelle avant d'être collective.

Avec tout ce lourd passé de la Côte d'Ivoire, pensez-vous que le pays puisse construire son avenir avec ces procès de la CPI dont la médiatisation ne va pas sans impacter négativement la cohésion nationale ?

C'est pour éviter tout cela que nous disons qu'il faut éviter une réconciliation de façade. Aujourd'hui, tout le monde se pose la question de savoir si un jour les Ivoiriens vont oublier ce passé. Mais nous, nous disons qu'il ne faut pas oublier, mais qu'il faut pardonner. Ce passé fait partie de notre vie. Sans cela, nous ne pouvons pas construire notre avenir. Il faut pardonner.

Pensez-vous qu'on peut arriver à ce pardon avec ces procès ? Aux assises d'Abidjan comme à la CPI, tous les accusés continuent de plaider non-coupables.

Je crois que la Côte d'Ivoire est plutôt bien partie. Mais elle doit conforter et faire en sorte que tous les citoyens se sentent concernés par cette justice qui a lieu. Nous disons surtout que pour

qu'on ait une réconciliation sincère, il faut que ceux qui ont participé à la guerre et qui ont commis des crimes viennent se défendre devant la justice. Il ne faudrait pas donner le sentiment que c'est un seul camp qui est inquiété. Cependant, nous avons été heureux lorsque la Commission d'enquête avait inculpé des militaires proches du pouvoir, bien que ces personnes ne soient pas encore coupables. Pour nous, il ne faudrait pas qu'on laisse perdurer des sentiments de vengeance et de frustration. Faisons comme en Afrique du Sud, comme au Maroc ou beaucoup d'autres pays qui ont conduit une justice transitionnelle réussie. Devant la justice, on a vu des bourreaux demander pardon et les victimes n'ont pas tardé à accepter ce pardon. Nous demandons que le gouvernement travaille à la réconciliation à travers la justice, la vérité pour les victimes.

Quel est aujourd'hui l'état desprit des victimes ? Après toutes vos interventions, vos formations, n'avez-vous pas le sentiment qu'elles sont prêtes à pardonner ?

Ces victimes sont de tous les bords, de toutes les confessions religieuses... puisque la crise a commencé depuis 2002. Oui, nous sommes en contact avec elles. On les écoute, on les guide, on les forme. La plupart avait beaucoup de espoir en l'avènement de la CPI. Mais aujourd'hui, beaucoup d'entre elles se disent déçues. Elles avaient pensé que la CPI pouvait tout faire, mais on s'est finalement rendu compte que ce n'est pas possible. Certaines des victimes ne sont pas prises en compte dans les affaires en cours et ne peuvent pas participer aux procédures comme témoins ou victimes au niveau de la CPI. Donc cela contribue à la frustration de certaines victimes...

Quelle lecture faites-vous des récents mouvements sociaux précédés par des bruits de boîtes qui ont fait craindre un retour en arrière de notre pays ?

C'est dommage. Malheureusement, la violence est devenue un moyen de pression des Ivoiriens. Et cela se voit au niveau des militaires et des populations civiles. Mais on espère que les regrets affichés par certains militaires soient sincères et qu'on n'en arrive plus à ces situations.

L'un des dossiers souvent évoqués par des chahs d'Etat africains, c'est que la CPI ne vise que les Africains. Avec toutes les affaires en cours, ne peut-on pas leur donner raison ?

Non, la CPI n'est pas dirigée contre les Africains. C'est vrai, c'est un grand débat. Mais nous avons appelé cela la mauvaise perception de la CPI. Nous sommes au summum de cette mauvaise perception avec le retrait de trois Etats africains. Mais nous disons qu'il y a eu beaucoup de manipulations poli-

tiques et médiatiques de ce qu'on a appelé le syndicat des chefs d'Etat. Malheureusement, ça a été soutenu par certains intellectuels africains. Mais nous sommes réconfortés par le fait que la quasi-totalité des ONG sont pour cette Cour. A la vérité, c'est que la justice va les rattraper un jour pour les crimes qu'ils commettent quand ils sont aux affaires. La plupart des chefs d'Etat ne pensent pas à leurs populations. Ils ne pensent qu'à eux. Nous avons été très choqués par le protocole de Maputo où au niveau de la Cour africaine, il a été pris une disposition pour donner l'immunité à toutes les hautes personnalités en fonction.

Mais la plupart des ONG sont également l'objet de critiques par ces mêmes officiers. On vous accuse d'être au cœur du complot, d'être à la solde de l'Occident contre l'Afrique...

Pourtant ce sont des arguments qui ne tiennent pas. Quand je prends le cas de notre organisation, la Coalition pour la CPI. Elle a été créée avant même la naissance de cette Cour. La CI-CPI est née en 1995 et elle a contribué à création de cette Cour en 1998 avec plusieurs autres ONG comme la FidiH. Et après la naissance de cette Cour désormais permanente, nous sommes restés pour suivre son bon fonctionnement. Nous participons avec toutes les ONG aux réunions biannuelles avec les juges, le procureur de la CPI, pour faire nos observations pas juridiques mais par rapport à son fonctionnement. Les ONG n'ont pas été financées pour et par qui que ce soit. Mais les gens semblent oublier que ce sont les Etats africains eux-mêmes qui ont adhéré librement à cette Cour.

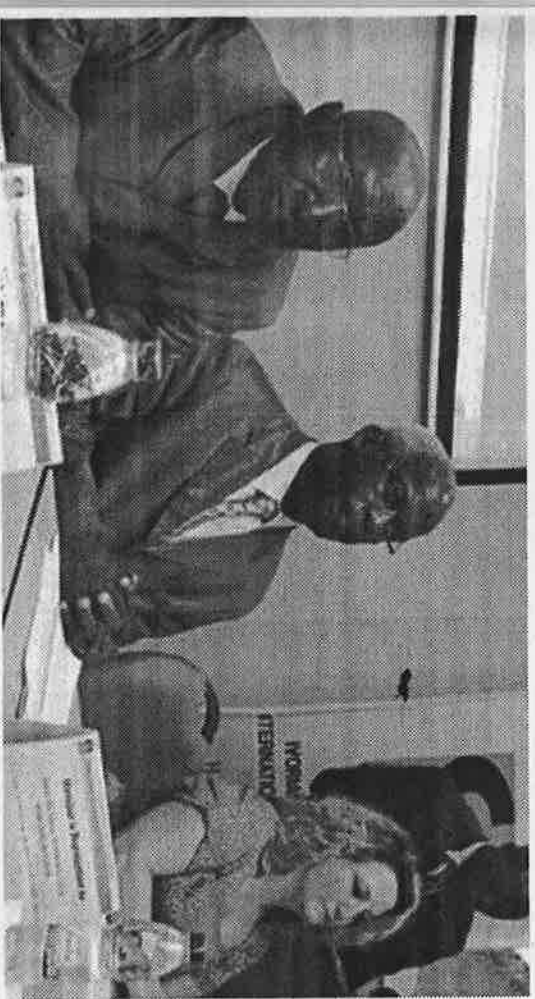
Est-ce le cas de la Côte d'Ivoire ?

La Côte d'Ivoire a signé le statut de Rome en 1998 mais il y a eu des difficultés par rapport à la Constitution de l'époque. Mais finalement, par le concours d'une volonté de l'ancien président, Laurent Gbagbo, dy adhérent, on a proposé de se conformer à l'article 12.3 du statut de Rome. Et le ministre de la Justice et des droits de l'Homme à l'époque a fait une déclaration pour dire qu'il fallait reconnaître la Cour. Donc personne n'a forcé la Côte d'Ivoire à y adhérer. Quand le chef de l'Etat actuel a pris le pouvoir, il a réitéré, confirmé cette reconnaissance de la Cour. Il n'a pas été forcé à le faire.

Mais pourquoi avez-vous attendu la fin de la crise postélectorale pour engager des enquêtes ?

Au temps de Laurent Gbagbo, le procureur de l'époque, Moreno Ocampo, avait essayé de venir en Côte d'Ivoire pour ses enquêtes. Mais M. Laurent Gbagbo qui avait compris après que c'était un couteau à double tranchants, ne voulait plus de la venue de M. Ocampo.

Consolidation de la paix en Côte d'Ivoire La CICPI monte au créneau



Ali Ouattara, le président de la CICPI (à gauche), plaide pour une justice équitable afin de consolider la paix. Ph: DR

Les stigmates de la crise que la Côte d'Ivoire a connue, sont en voie de se cicatriser. Pour donner un coup d'accélérateur à ce processus, la Coalition ivoirienne pour la Cour pénale internationale (CICPI), a choisi d'en débattre au cours de sa 12ème conférence trimestrielle qui s'est tenue hier à l'hôtel Ibis au

Plateau. Thème : « La consolidation de la paix après un conflit armé ». Pour Ali Ouattara, le président de la CICPI, la Côte d'Ivoire a besoin d'une paix durable, une réconciliation vraie qui passe à ses yeux par une « justice équitable, impartiale et indépendante. » L'expert en justice internationale demande aux

autorités de « faire rendre justice ou de rendre justice à toutes les victimes, sans distinction depuis 2002. Cela pourra faciliter l'avènement d'une paix définitive ». La solution au retour de la paix pourrait se trouver à la CPI qui est un mécanisme de prévention des crimes graves à travers une justice équitable. Il a

dent Paul Kagame en tête, prend les pelles, râteaux, balais pour nettoyer les rues. Séduit par le succès rwandais, le gouvernement ivoirien lance une « Opération de consolidation de la paix ».

Le secteur du transport routier gangrené par de nombreux problèmes qui mettent en danger la sécurité des passagers. Quatre décrets ont été pris pour renforcer

le secteur du transport routier gangrené par de nombreux problèmes qui mettent en danger la sécurité des passagers. Quatre décrets ont été pris pour renforcer

le secteur du transport routier gangrené par de nombreux problèmes qui mettent en danger la sécurité des passagers. Quatre décrets ont été pris pour renforcer

le secteur du transport routier gangrené par de nombreux problèmes qui mettent en danger la sécurité des passagers. Quatre décrets ont été pris pour renforcer

félicité le gouvernement ivoirien pour son soutien à la Cour avant d'inviter les autorités à accélérer la réforme du Code pénal en adoptant une loi de mise en œuvre du Statut de Rome. Même son de cloche chez trois panélistes invités par CICPI à explorer des pistes susceptibles de consolider la paix dans ce pays qui essaie de panser les plaies de plusieurs années

de consolidation pour la paix du système des Nations Unies. Ce montant a servi à la restauration de l'autorité de l'État grâce au renforcement des capacités des agents de sécurité, au redéploiement de l'administration préfectorale, à l'appui au système judiciaire et à la mise en œuvre de la Réforme du secteur de la sécurité (RSS). « Sur la

basse des concertations avec les acteurs gouvernementaux et des consultations engagées avec les acteurs publics et privés locaux, une phase 2 du plan prioritaire a été validée et couvrira la période de 2015/2017 à hauteur de 12 millions de dollars USD », a ajouté M. Baboté ■

Nomel E



**RASSEMBLEMENT DES
REPUBLICAINS**



COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DU RDR

Le Secrétaire Général-adjoint, chargé de l'Organisation, de l'Administration et du Patrimoine, informe les militants et militantes que les cérémonies d'investiture des Commissaires Politiques et Secrétaires de Sections d'Anyama, Yopougon, Adjamé et Bingerville, auront lieu selon le programme ci-dessous:

- ◆ **Samedi 4 février 2017**
- Anyama à 10 Heures
- Yopougon à 15 Heures

- ◆ **Dimanche 5 février 2017**
- Adjamé à 10 Heures
- Bingerville à 14 Heures

Le Secrétaire Général-adjoint,
chargé de l'Organisation,
de l'Administration et du Patrimoine
Le Ministre d'Etat
GILBERT KONE KAFANA